



Naturalisation par décret - entretien naturalisation

Par Anna2023

Bonjour à tous !

Je souhaite faire ma demande de naturalisation par décret en ligne.

Quand l'entretien naturalisation aura-t-il lieu ?

De combien de temps disposera-t-on alors pour se préparer à l'entretien une fois que tous les documents auront été déposés ?

Merci beaucoup

Anna

Par Isadore

Bonjour,

Il n'y a pas franchement de délais, c'est long, plusieurs semaines voire plusieurs mois. Pour aider les candidats, il existe un livret du citoyen :

[url=https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Integration-et-Acces-a-la-nationalite/La-nationalite-francaise/Le-livret-du-citoyen]https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Integration-et-Acces-a-la-nationalite/La-nationalite-francaise/Le-livret-du-citoyen[/url]

Les questions de l'entretien ne sont pas compliquées pour une personne qui vit depuis plusieurs années en France et est bien insérée dans la société. Globalement, c'est du niveau collège, avec quelques incursions dans le programme du lycée : les grandes dates historiques, le fonctionnement des institutions, savoir placer la Bretagne sur une carte ou citer une œuvre de Victor Hugo, pouvoir nommer le Président de la République, dire combien de pays comporte l'UE...

Le reste des questions portera sur vos motivations et votre situation, ça ne se révisé pas. Vous devez connaître votre situation matrimoniale, les raisons qui vous poussent à demander la nationalité et quelle langue est parlée au sein de votre foyer, sinon il y a un souci